

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

99 L
en argent
Des revenus de la Commune

Ecoles du Mois -

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Baspin.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un Village.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse de Buzigney, Agence de Baspin.

d. District

De Nyon

e. Canton

Du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Le Village de Baspin consistant en 88 feux est dans la circonférence du premier quart d'heure. Il y a deux maisons dans la circonférence du second. Et le hameau appelé la Cestille dans cette dernière contenant dix maisons.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Baspin, Moinsel et la Chaumette maisons seigneuriales & la Cestille hameau.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Comme il a été dit ci-dessus Art. 2.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Il y a de Baspin . . . 65. Enfants.
de la Cestille . . . 7.
de Moinsel . . . 5.
de la Chaumette 0

En tout . . . 77. Enfants.

B. C'est le moins qu'il y ait eu et qu'il aura probablement eu un grand nombre d'années

108
217

201 (2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Celle d'Arzier est à 10 minutes, celle du Muïds à 30, celle de Genollier à 55, de Begnin 50, de Burtigny 45, de Longjumeau 60, de Marchissy 50, du Vaud 30.

a. Leurs noms.

Comme ci dessus.

b. Leurs distances réciproques.

D'Arzier au Muïds 10 minutes, du Muïds à Genollier 25, de Genollier à Begnin 40, de Begnin à Burtigny 30, de Burtigny à Longjumeau 30, de Longjumeau à Marchissy 10, de Marchissy au Vaud 25, du Vaud à Baslin 30 minutes.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école?

La lecture, l'écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, le chant des psaumes, récitation des prières, Catéchisme, Passages de l'écriture Sainte, Psaumes et Cantiques.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On la tient aussi en été mais elle est peu fréquentée. En hiver elle dure depuis huit heures du matin jusqu'à 11 heures et 1/2 après midi depuis 1 heure jusqu'à 4 heures, et le soir à la veillée depuis 6 heures jusqu'à 8, cette dernière est destinée aux plus âgés.

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

Les Testaments Vieux et nouveau, le Catéchisme d'Ostéval, Recueil de Passages de Duplan, l'Ami des Enfants par Rochow, les Histoires, Cours manuscrit d'arithmétique.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

bien.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Comme ci dessus Art. 6.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Ils sont divisés par volées selon leur savoir.

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Pour établir un Régent, le Pasteur fait un examen des prétendants, en présence des Notables de la Commune, il en nomme deux sur lesquels le Bailli de Nyon choisit.

b. D'où est-il?

D'Arzier District de Nyon.

c. Son nom

Marc Benjamin Dufour.

(3)

d. Son âge.

Vingt trois ans

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

Il n'est pas encore marié

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis 1795.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Il travailloit au Greffe Bailliaval de Nyon.

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

Il conduit le chant des Psaumes à l'Eglise et fait les Brèves le dimanche après le Sermon et quelques fois sur semaine

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Comme il a été dit ci dessus

a. En hiver, } soit garçons ou filles.

En hiver 14 garçons et 33 filles. En été environ une 15. des plus jeunes.

I V. RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Elle n'a point de fonds proprement dit.

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Non.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

On ne paye rien pour entrer à l'Ecole, ni pour profiter des Leçons

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

Il est neuf.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il n'y a qu'une chambre d'Ecole mais elle est suffisante, elle est dans la maison Commune où demeure le Régent

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

La Commune.

218

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

La Pension consiste en
Un logement indépendant de la chambre d'École, Un jardin, cheminier et plantage, le Bois pour l'assouage du Ruyon, ce dernier étant chargé de l'exploitation et du charroi du bois. Cinquante livres de foinage, vingt livres de bled. Deux sacs de froment et deux sacs de Mezel au frottoir de Nyon, deux Louis d'Argent payés par la Commune.

Rien.

Rien.

Les deux sacs de froment et deux sacs de Mezel ci dessus désignés que l'état paye.

Les deux Louis et dessus spécifiés

Point.

Il n'y en a point.

Comme ci dessus 13 toises de jardin et 14. Toises de Cheminier qui valent à l'école environ 5 L.

Point.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

à Bâillon le 6. Mars 1799.

M. Dufour Instituteur

École de Bâillon

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

N. 109
219

Bagnin

Village

C'est une Commune

Elle est Paroisse et Agence de Bagnin

de Nyon

Sémar

Le Village de Bagnin consistant en 140 feux est dans la circonférence du premier 1/4 d'heure.

Il y a aux Terraux trois maisons dans la circonférence du second 1/4 d'heure au Nord, une partie de celle hameau à un 1/4 d'heure de Bagnin au couchant S. et celle du moulin du feuq dans le 1er 1/4 d'heure au midi.

Maisons foraines

Bagnin, les Terraux, maison Neuve, Flavelles, prie, de Vaud, le moulin Jacotet, le moulin du Creux.

comme a été dit ci dessus article 2.

<i>à Bagnin</i>	<i>80 Enfants</i>	}	<i>90.</i>
<i>de la Terdrbine</i>	<i>7.</i>		
<i>Du prie de Vaud</i>	<i>1.</i>		
<i>des Terraux</i>	<i>2.</i>		